

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

## agapé



Association genevoise d'actions  
préventives et éducatives



### AEMO

L'action éducative en milieu ouvert est un dispositif de soutien aux familles 0-18 ans.

AEMO petite enfance 0 – 2 ans.

AEMO de crise 12 – 18 ans



### St-Vincent Enfants

Le foyer situé à Chevrens peut accueillir 16 enfants de 5 à 12 ans.



### La Caravelle

L'offre de la Caravelle s'adresse à 9 adolescent(e)s de 14 à 18 ans.



### St-Vincent Adolescents

Le foyer s'adresse à 9 adolescent(e)s de 12 à 18 ans.



### Foyer de Salvan

Le foyer dispose d'un internat, d'une école et d'une structure de jour pour 32 filles et garçons, âgés de 5 à 18 ans.

---

# agapé



## Contenu du Rapport d'activité 2021

Rapport de la Coprésidence	page 3
Rapport du Secrétaire Général	page 7
Rapport du Trésorier	page 9
Rapport de la Commission Partage	page 12
Rapport de l'AEMO	page 13
Rapport St-Vincent Enfants	page 18
Rapport de la Caravelle	page 22
Rapport de St-Vincent Adolescents	page 26
Rapport du Foyer de Salvan	page 30



agapé

Association genevoise d'actions  
préventives et éducatives

## Rapport 2021 de la coprésidence à l'assemblée générale de l'Agapé

---

Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s,

Si l'année 2020 a été fortement marquée par une pandémie, l'année 2021 a été davantage épargnée mais, pour l'Agapé, elle a constitué un tournant de sa jeune histoire. En effet, grâce aux réflexions d'un groupe de travail sur la gouvernance et aux conclusions d'un rapport établi par Daniel Schmid, suite à l'audition du personnel de l'administration centrale (AC), d'importantes décisions ont été prises.

Le bureau s'est réuni à 10 reprises sans compter les séances du groupe de réflexion sur la gouvernance, les entretiens avec les collaboratrices de l'AC et la mobilisation autour du projet de déménagement.

### Gouvernance

Le groupe de réflexion sur l'organisation de l'AC et la gouvernance de l'association est composé de 2 membres du bureau, du coordinateur et d'une directrice. Ils se sont penchés sur le pilotage et l'articulation entre le managérial, le gestionnaire et le pédagogique. Dans un premier temps, ils ont dessiné la structure fonctionnelle de l'AC :

- Une direction générale, incarnée par le ou la secrétaire général(e) (poste à 80%), qui exerce la direction pédagogique et est le représentant externe de l'Agapé ;
- Un(e) administrateur ou administratrice (également à 80%), responsable des finances et de l'administratif.
- Un(e) secrétaire comptable à 80%
- Un(e) assistant(e) RH à 80% qui assume le secrétariat, le suivi administratif des collaborateurs et les salaires.

L'organigramme de l'association a été clarifié, notamment la hiérarchisation du secrétariat général : l'administrateur/administratrice dépend du ou de la secrétaire général(e) ; l'assistant(e) RH et le ou la secrétaire comptable de l'administrateur/administratrice.

Pour le fonctionnement de l'association, il est prévu une commission permanente pédagogique qui se veut être un espace de parole, un lieu d'élaboration. D'autres groupes de travail pourraient être créés selon les besoins, l'idée étant de susciter un plus grand intérêt pour les membres. Les statuts et le règlement ont été revisités afin de clarifier, notamment, le rôle du bureau et donner plus d'importance aux commissions.

Les descriptifs des postes ont été modifiés en cohérence avec le nouveau poste d'administrateur/administratrice.

Les membres du bureau et du comité ont déjà approuvé cette nouvelle gouvernance. L'AG de ce jour doit la valider définitivement.

#### Audit « Pulsions »

Dans une situation difficile au sein de l'AC, nous avons confié un mandat d'accompagnement à Pulsions Management, et plus particulièrement à M. Daniel Schmid, son animateur. Après avoir entendu les membres de l'AC et établi leur profil par rapport à leur poste, D. Schmid s'est montré très pessimiste sur la possibilité d'une collaboration harmonieuse entre les 3 collaboratrices (d'alors). Il a préconisé une nouvelle répartition des tâches et insisté sur l'urgence de quitter les locaux de la Maladière. Chacune d'elles a été reçue afin de lui expliciter le résultat de l'audit et un nouveau fonctionnement de l'AC.

#### Ressources humaines :

Ainsi, afin de réduire les tensions existantes au sein de l'AC, les membres du bureau ont décidé d'anticiper de six mois le départ à la retraite de Mme Fernandes (qui devait partir en retraite à fin juin 2022), moyennant une compensation financière. Elle a accueilli cette proposition comme un cadeau. Sa longue carrière à l'Acase puis à l'Agapé a été saluée lors d'un repas convivial ce printemps (également offert à Mme Darmann).

Conséquemment à la nouvelle organisation de l'AC, le poste de Mme Plesan a été supprimé et son congé lui a été signifié pour la fin du mois de janvier 2022. Elle a postulé la place d'administratrice : suite à son audition, sa candidature n'a pas été retenue. Finalement, son contrat a pris fin le 30 avril 2022.

Enfin, en décembre 2021, Mme Darmann a averti qu'elle souhaitait prendre une préretraite dès la fin février 2022 (au lieu du mois de juin 2023).

Un groupe de travail s'est donc constitué en vue d'engager de nouvelles personnes. Par bonheur et dans un temps record, l'Agapé a pu très rapidement accueillir une nouvelle équipe, enthousiaste et compétente. Début décembre, Mme Mélissa Veiga Semedo commençait son travail de secrétaire RH. Dans le même mois, après plusieurs auditions, la candidature de M. Jérôme Thonney était retenue pour le poste d'administrateur avec un contrat démarrant au 1<sup>er</sup> février. Enfin, Mme Nathalie Cadez-Vallélian a été choisie en janvier pour le poste de secrétaire comptable, dès février 2022.

Afin de s'aligner sur les autres institutions genevoises et de clarifier son rôle au sein de l'Agapé, le coordinateur est devenu le « Secrétaire général » ; l'Administration Centrale a été logiquement rebaptisée « Secrétariat général »

### Déménagement

Après quelques démarches infructueuses, le choix des membres du bureau s'est porté sur les locaux sis à la route des Jeunes 9.

Les clefs nous ont été remises le 1<sup>er</sup> août et, durant le premier mois, des travaux de rafraîchissement et d'équipements, dont une kitchenette, ont été réalisés. Tous nos remerciements vont à B. Hofstetter qui a porté ce projet, soutenu par les coprésident(e)s et l'apport des membres de l'AC.

Début septembre, les bureaux de l'Agapé étaient fonctionnels, et ont été investis par nos collaboratrices et collaborateurs. Chacune des collaboratrices a pu choisir son lieu à l'exception de la grande pièce, réservée pour les diverses réunions de l'association et du personnel. Il aura fallu 6 mois pour réaliser ce changement important ! Toutes et tous s'accordent à le reconnaître comme un élément fondateur pour l'Agapé : des locaux qui génèrent la dynamique d'aujourd'hui et non celle du passé ; un lieu spacieux et convivial, propre à l'association dont le nom vient d'un mot grec signifiant : accueil !

### Contrat de prestations (CP)

Suite à de multiples négociations avec des représentants de l'OEJ, toutes les demandes n'ont pas été reprises. Concernant le personnel éducatif, les nouveaux besoins (postes supplémentaires) ont été ramenés à 1 EPT Salvan, ½ EPT SVE, 1/8<sup>ème</sup> d'EPT SVA et 1/8<sup>ème</sup> d'EPT à la Caravelle ; pour le Secrétariat général, il y aura désormais 1,6 EPT (classe 14/10), 0,8 EPT (classe 18/10) et 0,8 EPT (classe 24/22), ce qui correspond à la nouvelle situation ; il n'y a plus de contrôleur de gestion. La subvention a été augmentée de 250'000 frs grâce au passage de 5% à 7% pour la formation et le fait de prendre en compte les EPT « direction » en dehors de ceux du personnel éducatif.

À noter que, pour le CP qui se termine, un amendement a été apporté sur la restitution du solde. Il sera de 41% (contre 17 auparavant). De plus, sur les 59% dévolus à l'Etat, des projets dûment budgétés pourraient être pris en charge.

Fête : afin de remercier l'ensemble du personnel pour tout ce qui a été accompli durant la difficile période du Covid, une fête a été organisée le 1<sup>er</sup> octobre. Une septantaine de personnes ont participé à ce moment convivial à la ferme du Lignon. Malheureusement, le virus ayant repris des forces, le pass sanitaire était requis, ce qui a démobilisé certains. Ce n'est que partie remise puisque les 10 ans de l'association auront lieu en 2024, une nouvelle occasion de fête !

### Comité

3 rencontres ont pu se tenir, même si l'une d'elle n'a pas pu se terminer par un moment convivial !

## Coprésidence

Les coprésident(e)s se sont beaucoup impliqué(e)s dans la crise de l'AC puis dans la recherche de la nouvelle équipe, assisté par P-Y Aubert : qu'il en soit ici remercié.

La coprésidence a aussi été active pour la recherche de locaux et l'aménagement des bureaux de la route des Jeunes. Les rendez-vous mensuels avec le coordinateur se sont poursuivis : ces moments sont importants car ils sont l'occasion de soutenir B. Hofstetter et d'échanger informellement sur le fonctionnement de l'Agapé. Les coprésident(e)s lui expriment une immense reconnaissance pour ces 2 années passées, particulièrement bousculées, tant par les événements externes qu'internes. Il a assuré un pilotage périlleux avec patience et empathie.

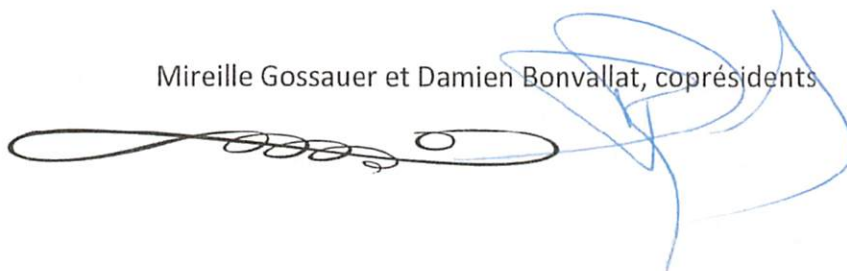
## Conclusion

Pour conclure, nous nous réjouissons que ce double moment de *crise*, tant à l'interne qu'au regard de la situation mondiale, nous ait donné l'*opportunité* de trouver pour l'Agapé un espace de travail propice à la collaboration de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général, et à l'accueil, dans le cadre de ses missions, de l'ensemble des entités de l'Agapé.

Par ailleurs, et même si le rapport de cet année est, vu les circonstances de 2021, principalement centré sur l'organisation de l'association et de son secrétariat général, nous voulons ici féliciter nos directrices et directeurs, et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des entités, pour leurs excellentes prestations, malgré les soubresauts de l'épidémie de Covid, et les difficultés sans cesse croissantes des situations des jeunes qui nous sont confiés ; nous avons pu remplir de façon pleinement satisfaisante nos missions et nos tâches, et c'est grâce à elles et eux ! Un immense merci à toutes et tous.

Avec nos meilleurs messages,

Mireille Gossauer et Damien Bonvallat, coprésidents



## Composition 2021 du comité :

Mme M. Gossauer\* et M. D. Bonvallat\*, coprésidents ;

M. B. Roch\*, trésorier;

Mmes E. Ehresmann\*, F. Narring,

MM. P-Y. Aubert\*, R. Carpentier, J-M Carron\*, B. Darbellay, Y. Delessert, R. Pattaroni\*, O. Stauffer, A. Tjédor.

Directions : Mmes A. Ganty, V. Parolini, MM. F. Dauvergne, B. Hofstetter, O. Mottier.

Représentants du personnel : Mmes I. Dessonnaz, S. Jedlicka, V. Stauffer.

M. B. Henard.

\* : membres du bureau.

## Rapport du secrétaire général

AG, 23 mai 2022

Cette période marquée par le COVID et les prescriptions a été difficile pour la vie en foyer. Au niveau du quotidien, les consignes en vigueur ont été difficiles à appliquer dans le lieu de vie. Les prescriptions généralisées ont été parfois contradictoires, elles concernaient plus particulièrement des directives institutionnelles et le quotidien, qui se veut plus familial, a été mis à mal (par exemple manger séparément, ...). Le lien est notre outil principal, la socialisation avec les pairs un besoin pour la construction identitaire des enfants et des jeunes que nous accompagnons. Je remercie tous les collaborateurs-trices qui sont parvenus malgré ces contraintes supplémentaires à accompagner les familles et les enfants, les jeunes dans leur projet de vie. Je remercie tout spécifiquement les directrices et les directeurs pour leur vigilance à observer les mesures de protection tout en mettant en priorité la mission et le bien-être de chacun.

Cette introduction pour signifier que l'année 2021 a été une année avec une certaine retenue au niveau des loisirs, des activités et des liens d'une manière générale. L'année 2021 a été marquée par une anxiété, un isolement et une inquiétude quant à l'avenir. Par contre, j'ai observé que la réflexion de fond et la remise en question ont également été activées !

Nous pouvons mettre en évidence trois démarches parallèles au niveau du pilotage, qui incarnent cette posture. L'OEJ avec le travail d'harmonisation de la protection de l'enfance (HARPEJ), où nous sommes tous, de prêt ou de loin, impliqués. L'association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER), revisite sa gouvernance et sa vision. L'AGAPÉ adapte son administration centrale et crée un secrétariat général.

La démarche HARPEJ nous amène au premier constat que beaucoup de partenaires ne se connaissent pas et cela dessert les visons complémentaires qui enrichissent le travail avec les personnes.

L'AGOEER conduite par une présidence très engagée, revisite sa gouvernance. Comment impliquer les compétences et favoriser le lien entre les institutions, le personnel et les besoins de la population. Une intervision est proposée aux membres. La CCT, est revisitée régulièrement, afin clarifier certains articles, plusieurs commissions participent déjà à l'élaboration de la cohérence du dispositif. L'intention est aussi de faire participer les personnes selon leurs compétences, au-delà de la présence habituelle des directions générales.

L'AGAPÉ a travaillé sa gouvernance et a transformé son administration centrale en un secrétariat général. L'intention est de renforcer le soutien administratif aux directeurs et au secrétaire général. Les contraintes de gestion demandent une adaptation de l'entreprise et des processus, qui doivent également accompagner les prestations en constante évolution. Cette démarche a été réalisée en concertation (direction, coordinateur, membres du bureau) et a abouti à une nouvelle formule. Mme Anne-Marie Fernandez et Mme Andréa Darmann préparent leur départ à la retraite, le poste de responsable RH évolue au poste d'administrateur. La nouvelle équipe du secrétariat général : une assistante RH et une secrétaire comptable,

un administrateur et un secrétaire général, tous engagés à 80 %. Le déménagement et les démarches de recrutement des nouveaux collaborateurs administratifs se sont déroulés sur le deuxième semestre. Je remercie les membres du bureau et la présidence dans leur soutien et les décisions prises pour mener à bien ce changement.

Ce que j'entends régulièrement dans les rencontres entre professionnels du champ de la protection de l'enfance, c'est l'évolution des difficultés psychiques chez les enfants et les jeunes, d'une part, et d'autre part, la difficulté de collaboration entre adultes. Ce que j'ai relevé également, c'est la satisfaction d'accompagner un jeune dans son projet personnel et la capacité entre professionnels de tisser des complémentarités et des relais. Il me semble que ce sont les facettes incontournables de l'environnement « bienveillance-maltraitance ». Les outils nécessaires et les formations qui permettent de faire face et de s'adapter, de coopérer, en proposant chaque fois que c'est possible un accompagnement sur mesure, prennent toute leur importance. Comment travailler avec ce qui nous touche et nous perturbe, c'est ce qui est proposé dans les formations spécifiques proposées par Mme Rusconi sur les troubles de l'attachement et comment le processus de développement du bébé ou de l'enfant interagit avec le processus de parentalité, par extension interagit avec l'intervention du professionnel. L'observation et la rencontre sont les portes d'entrée de notre accompagnement. Parfois le collectif et le règlement institutionnel est rassurant, parfois et de plus en plus, il met l'usager, voire le professionnel en embarras. Le cadre institutionnel doit être sécurisant, il a cette fonction lorsque le placement a du sens, pour tous. Il me semble qu'il faut s'interroger quand le cadre, le contenant met le professionnel en difficulté. Comment offrir la prestation la plus adaptée. La première démarche est une observation de la situation, comprendre la difficulté pour l'autre plutôt que de tenter de répondre à la sienne ! Cette démarche permet de mettre en évidence un besoin, qui si nécessaire peut se construire en partenariat.

L'évolution des prestations se fait simultanément à plusieurs niveaux. Si la prestation ambulatoire se développe rapidement, c'est aussi sur la base de l'expertise du placement et la remise en question de la séparation familiale. La marge d'action se situe au niveau du pilotage des prestations et au niveau de la « créativité terrain » ! Si certains jeunes doivent bénéficier d'une certaine normalisation du cadre dans lequel ils évoluent pour être rassurés, d'autres doivent bénéficier d'une approche plus individualisée. Comment analyser les situations en croisant les regards dans l'équipe et en interprofessionnalité, comment comprendre le fonctionnement d'une famille sans projeter nos peurs et nos croyances ? Comment le partager avec les professionnels impliqués ? Quelle faisabilité et quel financement ? Il arrive fréquemment que toutes ces questions se posent simultanément !

A l'AGAPÉ, plusieurs projets vont dans ce sens. Je remercie toutes les personnes qui ont fait des propositions, qui même si elles ne sont pas actées, participent largement à la construction du dispositif de la protection de l'enfance. Que ce soit PRISME, TRINÔME, GOUVERNAIL, l'accompagnement à l'autonomie et le travail de famille. Ces prestations permettent de donner un sens au placement ou plutôt au déplacement du jeune. Le sens et la continuité du vécu contribue à la construction de son projet personnel. Le placement en institution peut être nécessaire sur un court terme, ce n'est pas une solution adaptée pour le long terme. La famille d'accueil, le travail de famille et l'accompagnement en ambulatoire sont des prestations à développer en complément aux institutions s'occupant de la maltraitance. La vision à terme et les prestations à développer, idéalement, se situent en amont des difficultés. Offrir et développer les prestations qui soutiennent et permettent de travailler les relations parent-enfant. Prévoir des séparations ponctuelles et ciblées, si nécessaire. Travailler le lien et l'accès à l'autonomie selon le besoin et la trajectoire du jeune.

Les objectifs pour 2022 :

- Opérationnaliser le secrétariat général en soutien aux entités et clarification des processus internes
- Répondre en partenariat aux nouvelles prestations nécessaires (HARPEJ)

 Bernard Hofstetter  
Secrétaire général





agapé

Association genevoise d'actions  
préventives et éducatives

## ASSOCIATION GENEVOISE D' ACTIONS PREVENTIVES ET EDUCATIVES (AGAPE)

### Rapport du trésorier et présentation des comptes 2021

#### Budget 2021

L'année 2021 est la dernière du contrat de prestations 2018-2021. Les trois premières années ont été bénéficiaires pour un total de CHF 483'533. En tenant compte de cet élément un budget déficitaire de CHF 334'029 a été établi. Il permettait de répondre à une partie des demandes d'augmentation des effectifs de la part des directeurs.

#### Compte d'exploitation 2021

Le budget a été bien respecté, puisque la perte de cette année est de CHF 261'920.

Les points à relever au niveau des produits d'exploitation sont les suivants :

- La dotation éducative supplémentaire (compensation intracantonale) est plus élevée de CHF 350'000. Cette différence se retrouve dans les salaires d'accompagnement. Ce montant comprend également les prestations PES qui étaient comptabilisées sous-produits divers en 2020.
- Le montant reçu pour la compensation extracantonale a été de CHF 166'611.
- Depuis 2021, les forfaits reçus du SPMI pour la gestion ordinaire et extraordinaire des bénéficiaires sont comptabilisés en produits. Les frais réels sont comptabilisés en charge et la différence vient en dotation d'un nouveau fonds affecté.
- Depuis 2021, la participation aux frais des bénéficiaires de la Maisonnette est également comptabilisée en produits.
- Peu de dons ont été reçus cette année, car le projet Buvette n'a pas eu lieu en raison de la Covid 19.

Les points à relever au niveau des charges sont les suivants :

- Les charges de personnel sont plus élevées pour un montant de CHF 170'000. La hausse des salaires d'accompagnements a été partiellement compensée par des indemnités d'assurances plus élevées et des charge sociales moindres.
- Les frais médicaux et d'alimentation ont encore augmenté.
- Avec l'acquisition de mobilier, systèmes informatiques et véhicules, le montant des amortissements a doublé.

### Bilan au 31 décembre 2021

Le capital de l'association au 31 décembre 2021 se monte à CHF 148'472 pour les capitaux acquis des contrats de prestations de 2014 à 2021. Avec le nouveau fonds affecté pour la gestion des bénéficiaires, le total des fonds affectés se monta à CHF 564'636.

Le fonds ACASE de CHF 206'146 résulte du transfert de patrimoine correspondant à des actifs immobilisés et des liquidités.

Le fonds AJETA de CHF 290'641 correspond à l'actif net du bilan de fusion. Il n'a pas été utilisé en 2021

Les capitaux étrangers se montent à CHF 538'602 dont CHF 130'752 à restituer à l'Etat de Genève conformément au contrat de prestations 2018-2021.

### Contrat de prestations 2018-2021

Le résultat du contrat de prestations 2018-2022 se solde par un bénéfice de CHF 221'613.

Un amendement a été apporté sur la répartition du solde. Il est de 41% pour l'association, soit CHF 90'861. Sur le solde de de CHF 130'752 à restituer à l'Etat de Genève, l'association a la possibilité de proposer des projets pour utiliser une partie du bénéfice à restituer. Trois projets d'une durée de quatre ans ont été proposés à l'Office de l'enfance et de la jeunesse pour un montant de CHF 100'000.

### Budget 2022

Dans le cadre du contrat de prestations 2022-2025 un budget bénéficiaire de CHF 4'435 a été établi. La subvention cantonale a été augmentée de CHF 250'000 grâce au passage de 5% à 7% pour la formation et la prise en compte des salaires des directeurs en dehors du personnel éducatif.

## Conclusion

Financièrement, le contrat de prestations 2018-2021 s'est bien terminé. Nous espérons que les projets proposés à l'OEJ seront acceptés.

Pour 2022, l'association devra finaliser le système de contrôle interne qui n'est actuellement pas en adéquation avec son activité courante

Notre comptable, Mme Darmann, ayant pris une retraite anticipée à fin février 2022, il a fallu engager rapidement une nouvelle équipe. Elle a dû effectuer un travail important pour boucler les comptes, même si certains points devront être améliorés pour le bouclage de l'année prochaine. Je tenais cependant à remercier la nouvelle équipe du secrétariat, Mesdames Mélissa Veiga Semedo et Nathalie Cadez-Vallélian et Monsieur Jérôme Thonney ainsi que Bernard Hofstetter.

Barthélémy Roch, trésorier, le 23 mai 2022



## Rapport de la Commission partage 2021

La présidence de la commission est assumée par Antoine Tejedor. Mireille Gossauer assure les PV, ce qui facilite la continuité des séances, nous la remercions. La commission partage est composée de Mireille Gossauer, Eglantine Ehresmann, François Narring, Antoine Tejedor et Benoît Darbellay, membres du comité, des quatre directeurs-trices et du coordinateur. La commission s'est réunie trois fois durant l'année 2021; les séances ont été régulièrement annulées, sur la période de pandémie, seules les séances indispensables ont été maintenues. Ces séances sont l'opportunité pour les directeurs de présenter leur vécu quotidien au sein des entités. Lors de chaque séance un temps est prévu pour le partage des moments forts des activités de l'AGAPÉ. C'est un lieu qui reste au service des directeurs-trices, des réussites et des difficultés rencontrées dans l'accompagnement des jeunes et de leur famille. Cette commission a pour objectif de promouvoir l'information et le soutien aux directeurs-trices.

Dans le cadre du travail sur la gouvernance, la commission partage est renommée commission pédagogique. L'intention est de donner à cette commission, l'opportunité d'un partage et la possibilité de devenir force de proposition et groupe de travail sur mandat du comité selon :

### **l'art.7 : Commissions permanentes ou groupes de travail**

*Le comité peut créer des commissions permanentes ou groupe de travail. Il en désigne les membres pris en son sein et en outre peut y inclure des personnes-ressources. Il définit leurs mandats, objectifs, attributions, compétences et la manière dont elles rapportent au bureau. Il peut décider de leur suppression.*

#### **l'art.7.1 : Commission pédagogique**

*La commission pédagogique est l'instance de réflexion sur le métier. Elle n'est pas décisionnaire sur le plan opérationnel mais exerce un lien fonctionnel avec le comité et le bureau en rendant compte régulièrement de son travail. Elle offre un espace d'intervision de situations amenées par les équipes éducatives et contribue à définir et faire évoluer le concept pédagogique et les pratiques éducatives de l'AGAPÉ. La composition et le fonctionnement de la commission font l'objet d'un document spécifique.*

Objectifs 2022 : mise en œuvre de cette commission



BH/ 16.05.2022

# Rapport d'activité de l'AEMO

Action éducative en milieu ouvert :

AEMO Genève, AEMO Petite enfance (APE) et AEMO de crise

Annemarie Ganty, directrice

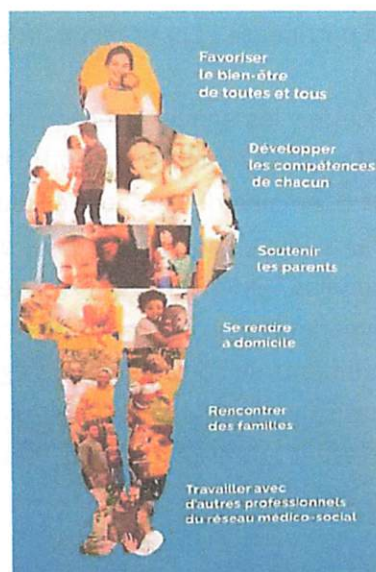


## L'année de la consolidation

2021 s'est vu à nouveau fortement teinté par la crise sanitaire liée à la COVID, quant aux restrictions et à leurs effets. Cette année encore les intervenants ont fait preuve de créativité et d'adaptabilité pour offrir des accompagnements de qualité au plus proche des réalités des familles et de leurs besoins. Nous avons maintenu au maximum, en présentiel, les espaces de réflexions tels que les colloques et les supervisions. L'investissement plus important des locaux, notamment pour des entretiens, a favorisé les échanges entre les professionnels et a également permis d'éviter que ceux-ci se sentent eux-mêmes isolés. Après presque 2 ans de crise sanitaire, les effets psychiques sur la population, voire sur les professionnels, se sont clairement manifestés ; il était dès lors d'autant plus important pour chacun de pouvoir échanger sur ses pratiques, ses émotions et sur les pistes de travail.

L'AEMO c'est :

Comme prévu, nous avons pu terminer le cycle de la formation institutionnelle en lien avec la théorie de l'attachement ainsi que celle sur l'observation et la parentalité à haut risque. Ces apports permettent des références communes et confèrent une équité de traitement aux situations familiales. Une attention est notamment portée sur ce qui entrave d'une part les compétences parentales et, d'autre part, les relations interpersonnelles en lien avec le système d'attachement de chaque protagoniste : membres de la famille et/ou professionnels de tout bord. Les intervenants identifient dans un premier temps les espaces d'insécurité. Ils tendent ensuite, par leurs différentes actions et en collaboration avec les acteurs concernés, à redonner une certaine sérénité, du confort et du sens à ce qu'il se passe. Alors, s'ouvre l'opportunité pour chacun de retrouver du pouvoir d'agir, notamment dans le soin donné aux enfants (caregiving), en se sentant plus en sécurité. Les ressources peuvent ainsi être mobilisées.



La direction a participé à deux sous-groupes dans le cadre d'HARPEJ : le premier consacré à « l'ambulatoire » et le second, à la « petite enfance ». Des ébauches de projets sont en construction en relation avec tous les partenaires.

Afin de pallier le manque de statistiques qualitatives, manque exposé dans l'« État des lieux de la prestation AEMO Genève » établi par l'Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ), les directions AEMO Genève et les équipes se sont penchées sur l'élaboration de « fiches

qualitatives » mises à l'épreuve durant 2021. Elles ont évolué au fil de l'expérimentation pour aboutir à une version qui sera valide dès 2022.

### **AEMO (prestation classique et de soutien)**

La complexification des situations – polytraumatismes – conflits conjugaux aigus – fragilités psychiques – précarité – s'est intensifiée. Ce constat oblige une réflexion approfondie sur les actions à conduire pour que la protection et le bon développement de l'enfant soient assurés tout en accompagnant le parent là où il en est en regard à ses fragilités et à ses compétences. Quelles ressources individuelles le parent peut-il activer ? celles de son propre entourage ? ou encore quels relais professionnels envisager ? Pour assurer une cohérence dans le suivi, la communication dans le réseau est essentielle car elle peut être mise à mal par les dynamiques familiales complexes. Forts de l'expérience en APE, des binômes de professionnels AEMO se sont créés pour croiser les regards, penser la famille et éviter les écueils identificatoires soit au parent soit à l'enfant. Ce type d'intervention est soumis à une évaluation continue pour estimer sa pertinence et pour récolter des éléments en vue de sa modélisation.

Comme les années précédentes, l'AEMO Genève a participé au module libre de la HETS « Escapade familiale » qui offre la possibilité à une dizaine de familles suivies en AEMO de vivre une semaine de vacances encadrée par des étudiants en travail social et des professionnels. Par ailleurs, l'équipe AGAPE a organisé 4 journées familiales durant l'été ce qui permet aux familles AEMO Genève et APE de se rencontrer, de découvrir des parcs publics, de partager des expériences ou encore de se revoir après la semaine de vacances « Escapade familiale ». Ces moments de convivialité sont également sources d'actions éducatives auprès des familles lors des suivis individuels. Chaque famille apporte des mets de sa propre culture qu'elle partage avec les autres participants, des activités sont proposées. Le retour est positif et l'implication grandissante.

Une étroite coordination entre les directions de l'AEMO Genève s'est poursuivie pour garantir une cohérence dans les prestations offertes.

### **APE (AEMO petite enfance)**

Les restrictions d'accès à des lieux tels que les ludothèques, le « Cerf-Volant », les bibliothèques ont mis à mal la socialisation de certaines familles déjà isolées, inquiètes de la situation sanitaire et vivant dans des espaces exigus. Pour les encourager et leur permettre de sortir de chez elles, certains entretiens ont eu lieu dans les locaux de l'AEMO. Une pièce a été adaptée pour que les parents découvrent des moyens de stimuler leur enfant, de l'étayer autrement et de travailler sur leur relation. L'objectif étant que ces actions puissent être reproduites par la suite dans leur propre espace, seuls, ou avec le soutien de l'intervenant.

Cette différente approche ponctuelle a ouvert la réflexion sur la mise en place future de rencontres collectives mensuelles avec comme visées, notamment, un apprentissage par les pairs, une sortie de l'isolement et des expériences positives dans la rencontre.

Une collaboration privilégiée a pu s'établir avec la Maison OBB, bon nombre de situations émanant de cette structure. La grille d'observation et évaluation des compétences parentales TECAP<sup>1</sup> a permis d'une part un langage commun et, d'autre part, d'assurer une continuité dans les suivis tout en préservant la mission de chacun. L'usage du TECAP s'est davantage généralisé dans le réseau médico-social permettant ainsi des observations de plus en plus objectives et qui peuvent être croisées avec d'autres institutions.

### **AEMO de crise**

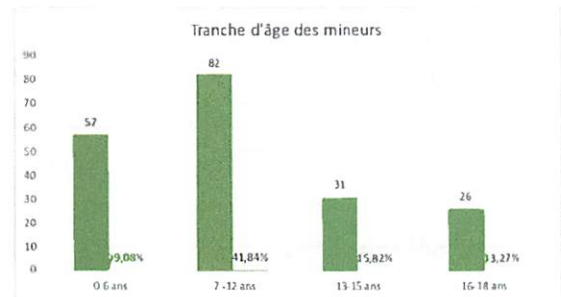
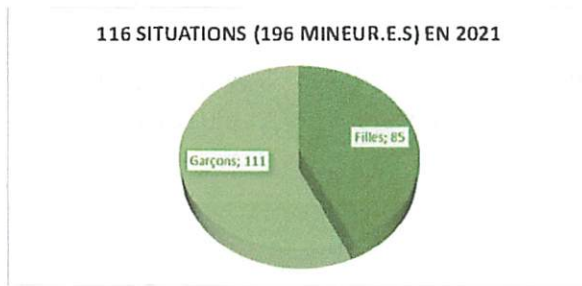
Une réflexion, en collaboration avec l'équipe de la FOJ, a permis de relever les spécificités de la prestation AEMO de crise.

Après trois et demi d'activité ce projet pilote a montré sa pertinence pour répondre aux situations d'urgence. La diversité de provenance des intervenants permet d'accompagner également des familles avec des nourrissons.

### **Perspectives 2022**

- Premiers résultats des statistiques qualitatives des différentes prestations ambulatoires
- Réponse aux différentes sollicitations émanant d'HARPEJ
- Modélisation du travail en binôme
- Mise en place du projet « groupe parents » en APE
- Réflexion avec le SPMI sur l'accès aux interprètes des bénéficiaires en ambulatoire
- Réflexion avec le SPMI sur les différentes prestations ambulatoires
- Attention particulière posée sur le respect de la Convention des droits de l'enfant dans toutes situations
- Formations communes entre la FOJ et l'AGAPE
- Rencontres entre l'équipe de l'AEMO de crise et les services d'urgence genevois

## Chiffres et statistiques de l'AEMO

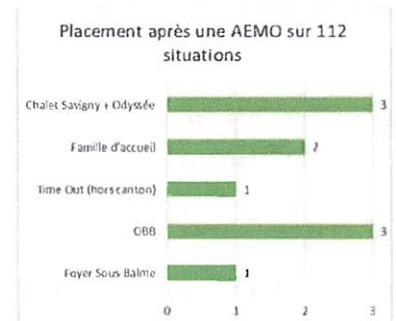


- 116 interventions AEMO, dont 19 AEMO de soutien et 3 en suspens
- 81 AEMO (70%) acceptées par la famille sur proposition du SPMi
  - 35 AEMO (30%) demandées par la famille

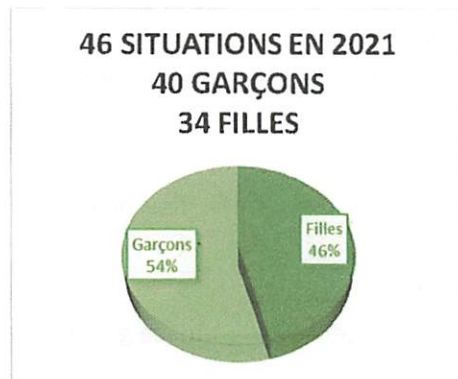
42 clôtures au 31.12.2021

71 actives au 31.12.2021

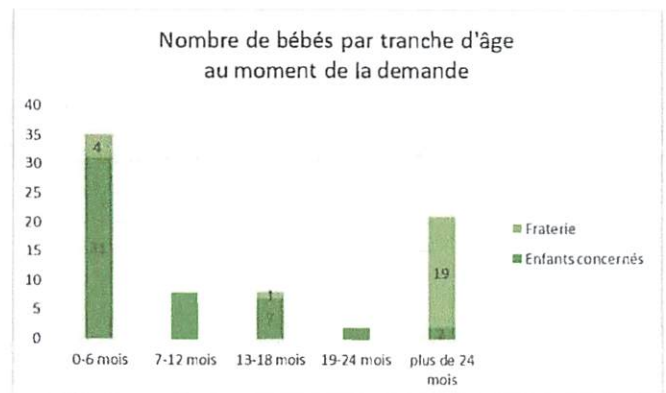
Temps d'intervention AEMO  
 Le plus long : 43 mois  
 Le plus court : 81 jours  
 Moyenne : 11 mois



## Chiffres et statistiques de l'APE



Temps d'intervention APE en 2021  
 La plus longue : 35 mois  
 La plus courte : 14 jours  
 Moyenne : 9.8 mois

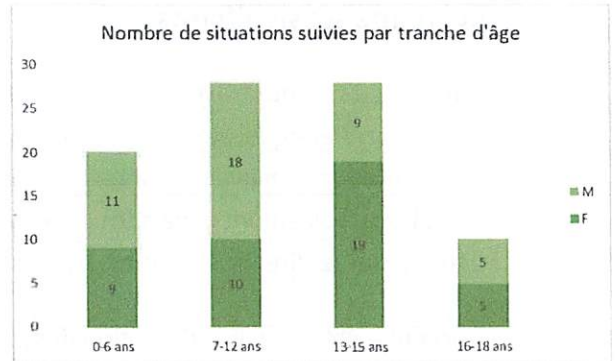
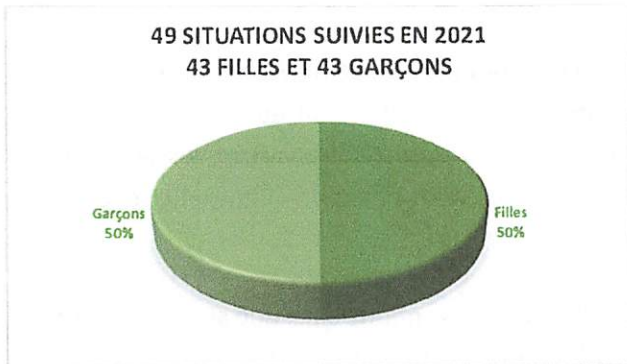


Type de demande sur les 46 situations

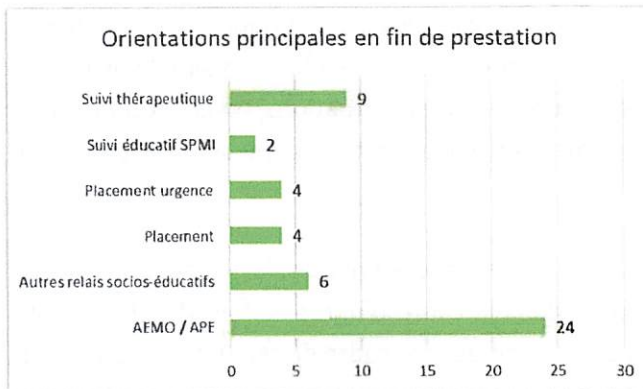
- Soutien à domicile : 27
- HUG : 9
- Foyers : 10



## Chiffres et statistiques de l'AEMO de Crise



Enfants 0 - 6 ans : 20 situations  
 Enfants 7 – 12 ans : 28 situations  
 Ados de 13 à 18 ans : 38 situations



# Rapport d'activité de St-Vincent Enfants

Par Véronique Parolini, directrice



## Evènements signifiants

L'année 2021 a été traversée par l'ensemble des collaborateurs de Saint-Vincent enfants avec beaucoup d'énergie et de motivation. Certes, les différents projets ont été rythmés par les contraintes en lien avec le contexte sanitaire, les absences des uns et des autres, les situations complexes des enfants, mais tous ont trouvé un dénominateur commun : l'envie de regarder dans la même direction avec déterminisme et réalisme.

L'accent a été mis sur la définition des projets individuels des enfants ainsi que sur les objectifs de placement à l'aide de documents écrits revisités tous les 6 mois en présence des acteurs principaux du placement (parents, enfants, éducateurs, intervenant en protection de l'enfant). Cela permet de redonner du mouvement aux situations dans toute leur complexité et leur singularité. Ces documents ont une visée collaborative et permet entre autres aux éducateurs d'être porteurs du projet des enfants avec leurs familles et les professionnels. Comme le dit l'adage « seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin ». L'exercice n'est pas simple de réunir tous les protagonistes 3 à 4 fois dans l'année pour revisiter les situations, mais l'expérience a démontré qu'il était utile et nécessaire pour avancer et permettre de penser une évolution positive dans le meilleur des cas.

Aussi pour contribuer à cette évolution positive, Saint-Vincent Enfants s'est doté d'un nouvel outil en cours d'expérimentation. Pour rappel, dans le cadre d'une situation de placement, parents et enfants peuvent souvent continuer à se voir dans le cadre de relations personnelles définies au préalable par le SPMi ou le TP AE. Ces relations peuvent se dérouler dans différents lieux en fonction de ce qui est autorisé par le cadre légal ou négocié entre le parent et le service placeur. Considérant que chaque situation notamment les plus sensibles, nécessite une adaptation entre le besoin et la réalité de dispositif disponible pour exercer cette relation personnelle, Saint-Vincent enfants propose une alternative baptisée Trinôme. L'idée est de mettre en place un dispositif sur mesure, permettant au foyer d'offrir une prestation d'accompagnement du droit de visite à partir de trois angles différents : soutien à la relation, soutien à la parentalité, soutien au retour. Ce dispositif peut-être proposé par le foyer à partir du moment où un droit aux relations personnelles nécessitent un accompagnement spécifique. Il permet d'intervenir rapidement car le foyer n'établit pas de liste d'attentes : de plus la prestation mise en place par le foyer offre l'intérêt de connaître la situation de l'enfant et familial dans toute sa singularité et complexité, donc réduit le temps de l'observation souvent nécessaire pour faire connaissance avant de pouvoir intervenir. Cette prestation est proposée et négociée dans tous les cas avec le Service placeur, la famille et l'enfant et s'inscrit dans une démarche volontaire.

A ce jour, trois éducateurs du foyer Saint-Vincent Enfants sont référents de ce projet pilote. A travers l'organisation des relations personnelles entre un enfant et son parent, le référent trinôme favorise la relation par sa présence, en soutenant et en remobilisant les compétences

du parent. Sa compétence métier et son expertise de l'enfant permet à l'intervenant trinôme de créer une relation de confiance privilégiée avec le parent et d'accompagner sa relation avec son enfant là où il en est dans ses compétences. La possibilité d'adapter son accompagnement à l'environnement de l'enfant ou du parent permet de sécuriser l'enfant, et aux parents de retrouver ses repères avec son enfant placé. Il existe ainsi plusieurs modalités d'accompagnement :

Le soutien à la relation par des droits de visites médiatisées : l'intervenant trinôme assure une présence en 1 pour 1 durant une heure. Sa présence permet de garantir la sécurité de l'enfant tout en permettant une reprise de lien progressive

Le soutien à la parentalité, par le droit de visite accompagnée : l'intervenant trinôme est présent au début et à la fin de la visite afin de vérifier les modalités de la rencontre (état d'esprit, contenu prévu, feed-back)

Le soutien au retour dans le cadre d'un droit de visite libre : l'intervenant trinôme peut intervenir au domicile alors que l'enfant est en visite chez son parent notamment le weekend et les vacances, l'idée étant de faire le lien entre ce que vit l'enfant au foyer et ce qu'il vit à domicile. Le pont relationnel effectué par l'intervenant trinôme permet à l'enfant de s'autoriser à être comme il est au foyer et d'aider le parent à gérer les difficultés auxquelles il peut être confronté. Ce soutien soutenu de proximité permet d'accélérer le processus de retour de l'enfant au domicile et donc de lever le placement. Le référent trinôme peut aussi favoriser l'acceptation d'une prise en charge extérieure ou d'une aide éducative en milieu ouvert à la levée définitive du placement.

Au terme d'une année d'intervention tant au domicile qu'au sein du foyer, l'équipe fait le constat de mises en mouvements importants au sein des situations familiales. Des évolutions positives sont observées à travers des reprises de liens entre des enfants et leur famille, ainsi que des élargissements de droits de visite. Cet outil sera revisité régulièrement pour s'adapter au plus près des besoins des situations dont nous nous occupons. Des formations adaptées seront aussi à envisager pour aiguïser nos observations et ajuster notre accompagnement.

Enfin pour finir, dans ce rapport d'activités 2021 je souhaite laisser la place aux principaux acteurs du foyer pour parler du quotidien. En effet, qui mieux que l'étudiant en formation, l'éducateur référent ou nos jeunes résidents peuvent témoigner de la réalité de la vie en foyer.

#### **Témoignage de Jessica, étudiante en formation FP1**

Avant d'entrer en formation, j'ai travaillé auprès d'enfants et adolescent·e·s en situation de handicap, puis en parallèle, j'ai fait une validation d'acquis d'ASE ainsi qu'une maturité professionnelle en santé-social me donnant accès à l'HETS. Lors de ma formation pratique au foyer Saint-Vincent Enfants, mon parcours de formation ainsi que mes expériences professionnelles et personnelles, ont été des grandes richesses pour m'adapter aux imprévus de la réalité de terrain. Mon arrivée en début d'année m'a permis, avec le soutien de l'équipe éducative, de prendre le temps de m'adapter au quotidien du foyer rythmé par la vie scolaire,

à l'image des enfants qui reprennent leurs habitudes. J'ai particulièrement apprécié me « prendre au jeu » du travail d'équipe, dans laquelle je me suis rapidement sentie intégrée : réfléchir ensemble, être soutenant-e-s et bienveillant-e-s tout en se confrontant à nos désaccords. Dès mon arrivée, j'ai été préoccupée par la place que je pouvais prendre auprès de ces enfants, par ma présence quotidienne durant ce court laps de temps. Le plus difficile a donc été de donner un peu de moi, tout en anticipant mon départ. Ce que je retiens le plus de ma formation pratique au foyer Saint-Vincent Enfants est la singularité de ce travail d'accompagnement au quotidien : l'ajustement constant de l'engagement de soi tout en se préservant

### **Témoignage de S âgé de 10 ans, résident de SVE depuis le printemps 2019.**

S a bien voulu participer à un mini questionnaire. Il a décidé de la formulation exacte de ses réponses.

Quel est ton premier souvenir quand tu es arrivé au foyer ?

- « Trainer avec Abd.. et Al.

En quoi SVE a été important pour toi ?

- « J'ai rencontré des gens, des copains et des éducateurs. »

Comment décrirais-tu la vie quotidienne au foyer ?

- « Y'a beaucoup trop de règles, on ne peut pas faire ce qu'on veut. »

Qu'est-ce qui était le plus difficile pour toi ?

- « De ne pas rentrer chez moi le soir, de ne pas voir mes parents. »

Qu'est-ce que tu as appris ?

- « Rien ! (hésitation) j'ai un peu appris à ne pas toujours me mettre en colère ou à m'énerver.»

Comment envisages-tu l'avenir ?

- « Rester avec mes parents et rentrer chez moi. »

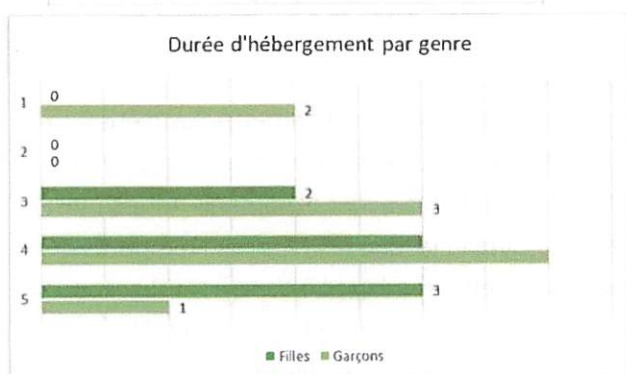
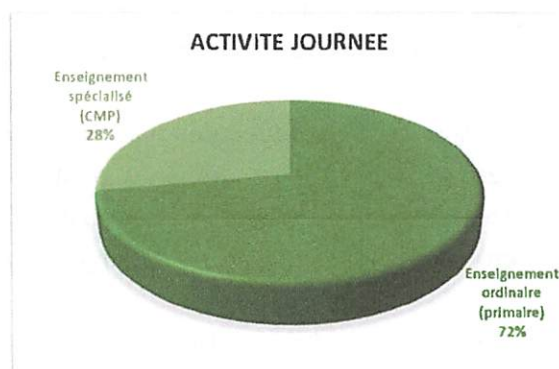
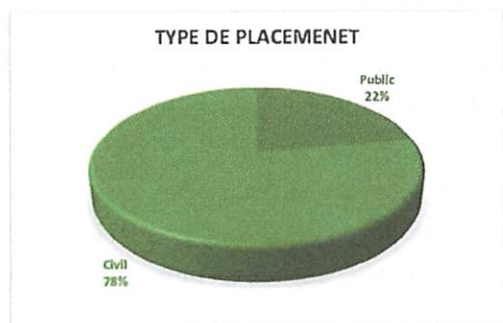
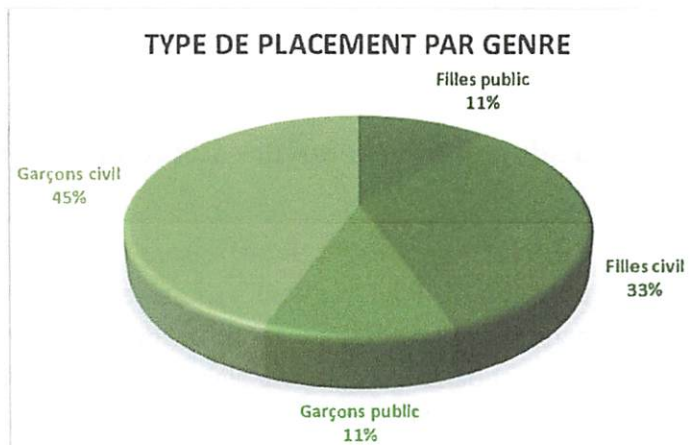
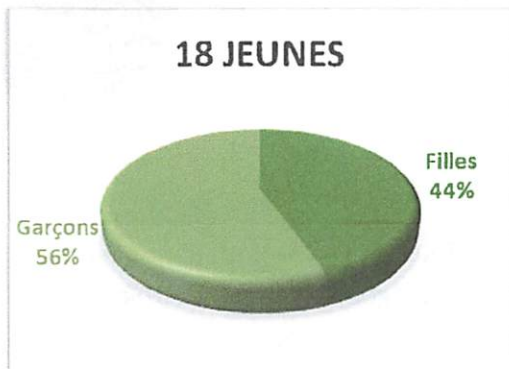
S a bénéficié du dispositif Trinôme. Il est parti au printemps 2022 du foyer pour retourner vivre au domicile de sa mère.

### **Perspectives 2022 :**

- Poursuite du projet droit de visite
- Création d'un livret d'accueil collaborateur spécifique au foyer SVE
- Réactualisation du concept pédagogique
- Réorganisation des moments forts de l'institution

Pour clore ce rapport, je souligne l'engagement sans faille de l'ensemble des collaborateurs et leur souhaite à tous une nouvelle année riche d'expériences et de partages

## Chiffres et statistiques de St-Vincent Enfants




---

<i>Séjour le plus long</i>	8 ans et 2 mois
<i>Séjour le plus court</i>	4 mois
<i>Moyenne de placement</i>	2 an et 5 mois
<i>Retour à domicile</i>	1
<i>Autre institution</i>	1

---

# Rapport d'activité de la Caravelle

Par François Dauvergne, directeur



## S'adapter pour répondre aux complexités

Il est bien là ce maudit virus ! il vient jouer les troubles fêtes et modifier en permanence les paramètres : directives pour se protéger, directives pour protéger les autres, contrôles en tout genre, parfois renforcés, parfois assouplis, éviter de banaliser, de prendre des risques, ne pas sombrer dans une sinistrose aigue... Pas le choix, il faut s'adapter à la situation. Chacun devient un virtuose dans ce contexte mouvant, pour passer du présentiel au virtuel, du collectif à l'isolement. Le soin à l'autre devient essentiel tant sur le plan de la santé que sur l'attention que l'on porte à autrui. On ne va pas se mentir la situation est lourde et pesante car elle ne s'arrête pas aux frontières du professionnel, elle impacte également la vie privée de chacun.

En isomorphisme au contexte sanitaire nous adaptons également nos prestations selon les besoins des mineurs qui nous sont confiés. Durant le premier semestre 2021, nous accompagnons une douzaine de situations. Le curseur varie entre l'accueil en internat, la prise en charge partielle, la prise en charge extérieure et l'accompagnement modulaire PRISME.

Après deux années de placement, un résident refuse de respecter la mesure de placement prononcée par le TPAE. Il quitte le foyer en se promettant de ne jamais remettre les pieds à La Caravelle. Sa détresse psychologique et sa souffrance sont telles que nous ne pouvons l'abandonner à son sort. Le travail en réseau est primordial pour valider et soutenir nos actions. Puisque ce jeune ne veut plus venir à La Caravelle, La Caravelle ira à lui. Plusieurs membres de l'équipe se mobilisent pour proposer des rencontres hebdomadaires à raison de 3 fois par semaine, un contact téléphonique quotidien est établi avec la mère de cet adolescent. Plusieurs fois les heurs éclatent au domicile et chacun joue son rôle pour accueillir et contenir la crise. Nous observons la souplesse et la disponibilité de la psychiatre qui accompagne le processus. Le jeune homme réfractaire à tout soutien et retranché dans sa phobie sociale redresse la tête peu à peu. Il accepte son suivi thérapeutique, il ose sortir de son appartement, il a un flirt avec une jeune fille de son quartier, le chemin est encore long avant que l'estime de soi soit restaurée et que ce jeune puisse investir une formation mais il progresse et à 18 ans il passe volontiers à La Caravelle pour dire combien l'équipe de La Caravelle l'a aidé.

Le cœur de notre mission est bien l'internat. Le défi est de constamment adapter l'accompagnement au besoin de chacun. Ce passage entre la réponse individualisée, spécifique, qui répond à la singularité de chacun et la tenue d'un cadre collectif porteur de valeurs sociales « normalisantes » est un exercice d'équilibriste pour chaque membre de l'équipe. Les pratiques différenciées interrogent les valeurs personnelles de chacun. Nous avons fait appel à Dominique Sauzet pour travailler sur nos différences et maîtriser l'outil du consentement partagé. Les colloques hebdomadaires en visio, ne facilitent pas les régulations.

Les supervisions pédagogiques sont d'excellente qualité grâce aux apports du Dr Philippe Stephan, psychiatre spécialiste des pathologies des adolescents et de Madame Rusconi maîtrisant à la perfection les différents systèmes d'attachement.

N'oublions pas le vivre ensemble, la simplicité, la légèreté et la joie vécue à travers le partage. L'équipe a organisé différentes activités dès que les règles sanitaires s'assouplissaient : week-end à la montagne avec descente en luge, l'été sans la traditionnelle buvette du chalet des Apprentis a été soigné : sortie aux bains de Lavey, accrobranche, randonnée en moyenne montagne, canyoning, aquaparc, trotinette alpine... Les résidents ont particulièrement apprécié ces moments de détente propices aux relations et au lâcher prise.

La Caravelle a contribué à l'élaboration de la charte numérique Agapé. Cette charte définit les contours de l'éducation à l'usage du numérique. Les sphères concernées sont variées : aspects légaux, diversité des outils, rythme du sommeil, apprentissages, protection... Ce type d'accompagnement nécessite de la formation pour les équipes éducatives.

Une journée de réflexion a été consacrée au « projet éducatif individualisé ». Le PEI est en évolution constante, il est directement lié à la situation du mineur. Chaque partenaire du placement contribue à permettre à l'adolescent d'atteindre ses objectifs. À travers les entretiens réguliers et des points de situation avec le réseau une analyse fine des effets du placement est extraite, elle permet d'adapter les réponses éducatives.

Le studio d'autonomisation a été occupé toute l'année 2021. Il est attachant au foyer. C'est un avantage pour le suivi et le soutien de son occupant mais cela apporte également quelques difficultés : gestion des visites durant la période covid, retrait du résident qui considère que les éducateurs n'ont pas à intervenir, porosité non définie entre le groupe éducatif et le studio. Ces aspects sont à travailler car nous constatons que ces observations se reproduisent pour chaque occupant.

La Caravelle suit les deux résidents qui occupent les places de progression à la maisonnette. Ils sont étudiants et peinent à trouver un logement plus pérenne. La solitude est parfois pesante pour ces jeunes adultes issus des foyers éducatifs. La disponibilité et la présence régulière d'une éducatrice est salvatrice.

Plusieurs mineurs ont été accompagnés dans le cadre de Prisme. Le soutien modulaire permet d'intervenir de façon ciblée selon les souhaits du mineur. Cette façon de procéder donne à l'adolescent une certaine forme de pouvoir d'agir sur sa situation. Ce travail nécessite une collaboration importante avec le réseau et une disponibilité des intervenants dont l'intensité des interventions est très variable. Nous remarquons que nos interventions Prisme sont très pertinentes lors de l'accession à la majorité mais également pour les adolescents dont le comportement n'est pas compatible avec les prestations institutionnelles.

Pour nous soutenir dans nos missions, l'Agape fait évoluer les outils qui ont attiré aux ressources humaines. Un nouveau logiciel horaire communes implanté dans les entités. Il

permet la gestion des planifications horaires et la tenue des soldes. Ce logiciel nécessite un temps d'adaptation, nous l'expérimentons « à blanc » durant le dernier trimestre de l'année.

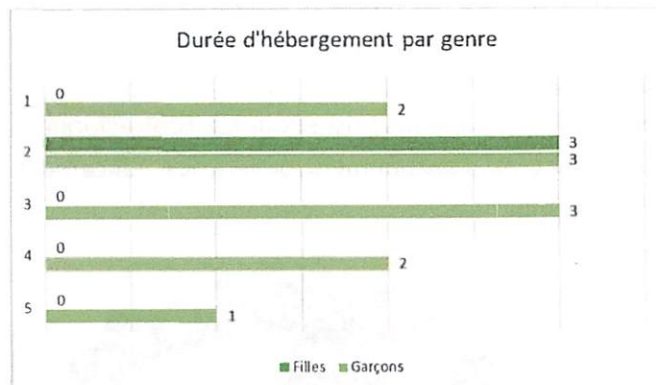
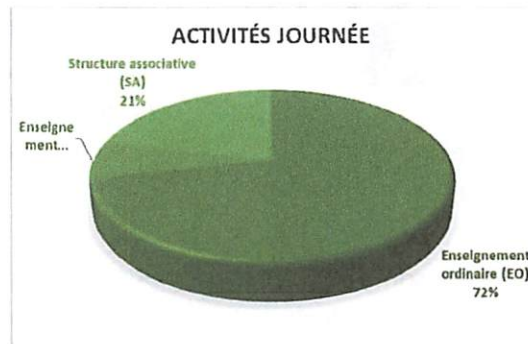
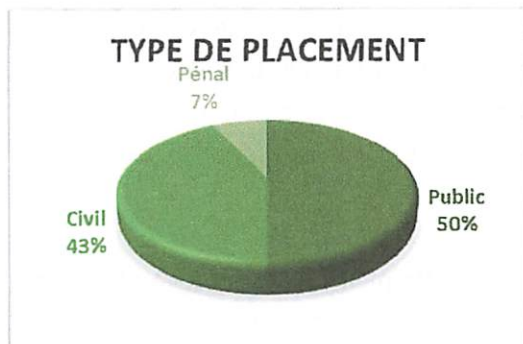
La Caravelle a procédé à quelques aménagements des locaux et du matériel : ameublement du bureau des éducateurs, création d'un bureau pour le répondant pédagogique, changement de la cuisinière électrique...

### **Perspectives**

- Travailler les aspects de la mono-référence.
- Rénover la salle à manger cuisine
- Mettre en place la buvette d'alpage durant l'été 2022



## Chiffres et statistiques de La Caravelle




---

*Séjour le plus long* 1an et 7 mois  
*Séjour le plus court* 5 mois  
*Moyenne de placement* 1an et 4 mois  
*Autre institution* 2  
*Prise en charge externe* 4

---

# Rapport d'activité St-Vincent Adolescents

Par François Dauvergne, directeur



## Vive le convivialisme !

Cette année fût éprouvante pour tous en raison de la Covid et ses diverses mutations. Nous avons été contraints de respecter les règles sanitaires parfois draconiennes et méprisantes des libertés individuelles pour le bien fondé de tous. Qu'en est-il de la santé mentale du résident qui se replie sur lui-même ? comment négocier les droits de visite avec des familles meurtries par les placements de leur enfant ? Les éducateurs peuvent-ils gérer les angoisses, les actes de violence hétéro et auto agressive en hausse ? Comment mener des activités quand les espaces publics sont restreints ?

C'est dans ce contexte délicat que nous avons opté pour cette philosophie en développement : le convivialisme. Il s'agit de l'art de vivre ensemble qui valorise la relation et la coopération, et permettre de s'opposer sans se massacrer, en prenant soin des autres. Ainsi nous pouvons poursuivre les accompagnements que nous offrons aux adolescents en tenant compte de leur singularité et de leurs compétences. Chacun apporte son style, sa vision, sa façon de relationner, l'éducateur a une disponibilité importante pour accueillir chacun dans ses émotions et ses questionnements. C'est un réel numéro d'équilibriste pour ces professionnels qui ne négligent personne. Le bureau de l'équipe est constamment ouvert, les éducateurs jonglent avec la gestion du collectif, les tâches administratives et l'accompagnement d'orfèvre pensé pour chacun. Il n'y a pas de formule magique pour gérer la souffrance humaine mais un accueil chaleureux, une bonne dose d'attention, de considération et une écoute empathique parviennent à apaiser les souffrances et à restaurer partiellement l'estime de soi pour avancer courageusement dans la vie.



Pour certains adolescents nous sommes loin des attentes de la société, ils sont déscolarisés non pas parce qu'ils ne sont pas inscrits dans une structure de formation mais parce qu'ils ont développé des phobies sociales. On a tenté beaucoup, les formateurs se sont déplacés au foyer, des médications ont été prescrites par des psychiatres, on a joué la carte de la fermeté mais rien n'a permis de remobiliser ces deux personnes. Que faire d'autre que d'être là auprès de ces ados qui nous accordent leur confiance ? Ils apprennent la vie à travers nos relations mais aussi par écran interposé. La virtualité occupe une part importante de leur quotidien : jeux

vidéo, clips Tik Tok, réseaux sociaux qui permettent de suivre la vie des autres sans les rencontrer ! Le numérique impacte irrémédiablement et de façon importante le quotidien des mineurs que nous accueillons. Le 28 mai 2021, L'AGAPE signe une charte interne pour que chacun puisse se préoccuper de "l'éducation à l'usage du numérique", la formation des collaborateurs est nécessaire pour sortir d'un discours "diabolisant", avoir un regard critique élaboré pour échanger avec les adolescents sur le sujet et favoriser le bon usage des appareils numériques. Il est fréquent que les adolescents soient harcelés, dupés, dénigrés sur les réseaux sociaux.



Un autre champ d'intérêt concerne les neurosciences. Nous sommes encore dans les balbutiements de cette science très technique et étudiée d'avantage par le personnel de la santé mais l'évolution de l'imagerie cérébrale et les recherches attenantes révèlent les impacts des traumatismes sur le cerveau. Un éducateur a suivi une initiation à ces nouveaux outils de compréhension, la marge de progression est vaste.

Pour paraître plus "terre à terre" nous avons proposé plusieurs activités aux adolescents du foyer. Les sorties à la montagne sont toujours très appréciées et propices à la bonne ambiance. Ces temps de loisir permettent de tisser des liens et d'abaisser les tensions internes. L'usage de la zoothérapie contribue également à apporter de l'apaisement chez certains sans que cela passe nécessairement par une mise en mots.

Pour mettre des mots et de la réflexion sur nos actions et les moments vécus, nous bénéficions du soutien de Philippe Beythrisson, psychologue chevronné, spécialiste des addictions et sensible à l'approche sociothérapeutique.

Le studio d'autonomisation a permis à un garçon de 17 ans de s'essayer à plus d'autonomie. Il a appris à gérer son budget alimentaire, ses levers, le rythme de son quotidien. Il a de nombreuses démarches à réaliser : suivi administratif, santé, formation AI, la proximité des éducateurs est une ressource importante.

La place de progression à La maisonnette a également été utilisée à bonne escient par un jeune majeur en difficulté pour trouver un logement. Très autonome et mature dans la gestion de son quotidien il a pu concentrer son énergie sur la recherche d'un lieu de vie pérenne.

Plusieurs éducateurs ont accompagné des mineurs à l'extérieur du foyer en utilisant les modules de la prestation "Prisme". Le ciblage des interventions et l'intensité variable est un moyen pertinent pour soutenir des mineurs qui retournent vivre avec leurs parents.

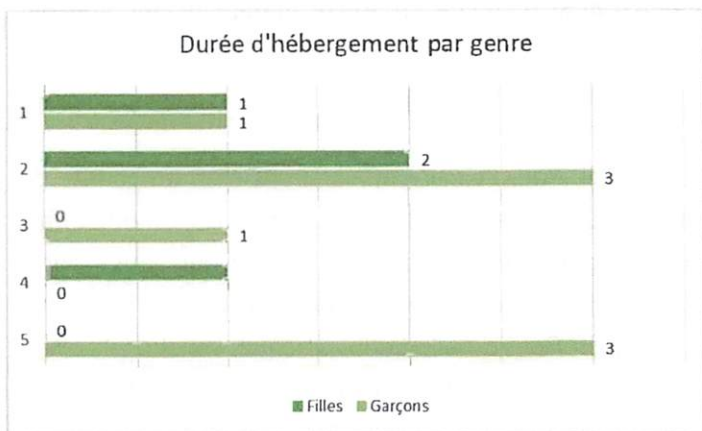
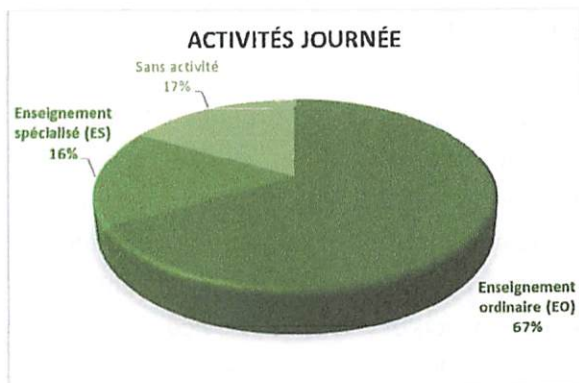
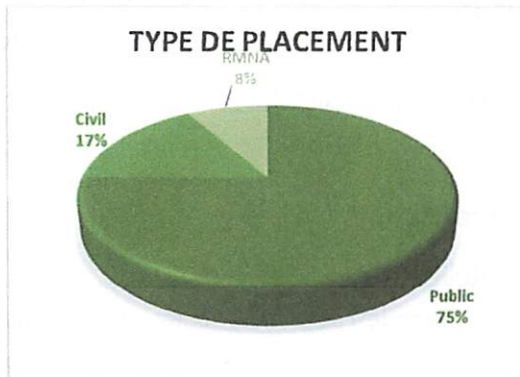
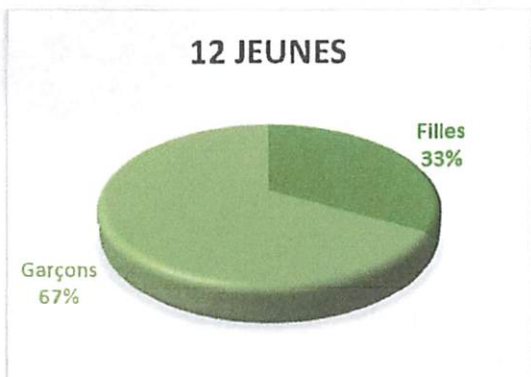
### **Perspectives 2022 :**

Le SASLP nous demande d'actualiser notre concept pédagogique pour qu'il transcrive les évolutions de nos prestations.

Nous espérons bénéficier d'un répit sanitaire pour organiser des activités et en particulier la traditionnelle buvette au chalet des apprentis.

Réflexion autour de l'implication des mineurs dans les tâches quotidiennes : alimentation, entretien des locaux, participation dans des temps collectifs.

## Chiffres et statistiques de St-Vincent Adolescents



*Séjour le plus long* 5 ans et 7 mois

*Séjour le plus court* 4 mois

*Moyenne de placement* 2 ans

*Retour à domicile* 2

# Rapport d'activité du foyer de Salvan

Internat, Structure de jour, École primaire et secondaire, FO18

Par Olivier Mottier, directeur



## Faits marquants

### Classe atelier FO 18

En 2021, dans le cadre de l'école, nous avons créé une nouvelle prestation en lien avec la Constitution genevoise concernant la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO 18). Pour ce faire, nous avons engagé un enseignant spécialisé soutenu par un éducateur en milieu ouvert et un maître socioprofessionnel (MSP). Cette prestation se base sur les trois modules définis par le DIP : travail de la posture, acquisition de gestes professionnels de base et recherche de stages ou d'apprentissage. Elle s'adresse à tous les élèves du cycle avec une organisation hebdomadaire basée sur la formation duale de l'apprentissage : 2 jours et demi de travail et 2 jours et demi d'école. Plusieurs patrons et entreprises nous offrent des lieux de travail. Les adolescents sont évalués et rémunérés selon des attentes liées à la formation professionnelle, avec une grille remplie chaque semaine. Une fois ces critères atteints, les jeunes sont orientés vers des stages en extériorité et peuvent commencer à postuler à des places d'apprentissage (AFP ou CFC). Nous collaborons avec des partenaires genevois et valaisans : service cantonal de la culture en Valais, service forestier de la Commune de Fully, des crèches, diverses entreprises dans plusieurs secteurs (carrosserie, maçonnerie, peinture, bijoutier, ...). Pour les petits, nous proposons une demi-journée par semaine d'ACM (Activités créatrices manuelles) menées par le MSP.

### Gouvernail

Nous avons repensé l'organisation Gouvernail. Pour ce faire, nous avons créé un comité de pilotage de quatre personnes issues du secteur éducatif, scolaire et un membre du personnel de maison. Sa mission est de s'assurer de l'organisation des quatre journées qui inaugurent la thématique trimestrielle. Dans chaque équipe, un délégué Gouvernail est responsable de s'assurer du bon déroulement des activités Gouvernail. Enfin, chaque collaboratrice et collaborateur dispose de 10 heures par année pour proposer des actions concrètes. Pour rappel, « Gouvernail est un programme de prévention créé pour les institutions à caractère éducatif pour adolescent-es et jeunes adultes. Il cherche à sensibiliser les jeunes et les professionnel-le-s sur les thèmes de la promotion de la santé, de la prévention des conduites à risque et des addictions. ». Quatre thèmes sont abordés par année :

- **La santé, c'est quoi ?** permet une exploration des différentes facettes de la santé et des facteurs qui l'influencent.
- **Prendre des risques, jusqu'où ?** invite à une réflexion sur les limites, droits et devoirs ainsi que sur la notion de prise de risque.
- **Résoudre ses problèmes, quelles solutions ?** vise l'expérimentation et la découverte de différents modes de résolution de problèmes.
- **Chercher un sens à sa vie, quel chemin ?** propose d'aller à la découverte de ses désirs, rêves et valeurs pour mener à bien son projet de vie.

## Les projets artistiques

Deux projets artistiques ont rencontré un vif intérêt auprès des adolescents en cette année 2021 :

- M. Fred Mudry, comédien professionnel, accompagné de M. Maxime Barman, médiateur culturel et éducateur, ont tourné un film avec cinq adolescents. Grâce à la Fondation Drozoz et à l'Association Étincelles de culture, ils sont parvenus à mettre les moyens en place pour finaliser le projet de qualité avec éclairagiste, maquilleur, monteur, etc. Le film a été projeté au Théâtre du Crochetan à Monthey dans le cadre du festival *Jeunes Rencontres des arts de la scène*. Devant une trentaine de spectateurs, l'implication et la qualité de nos jeunes ont été chaleureusement salués.
- Nous avons également collaboré avec M. Thierry Weber de la Haute École de Musique de Lausanne et des étudiants de la Haute École de Travail social à Sierre. M. Weber a proposé à une dizaine de jeunes de sonoriser des petits films d'animation de cinq minutes. Transformés en créateurs musical, ils ont enregistré et produit des sons stockés sur Ipad. Puis, *en direct et en présence de spectateurs*, l'animation a été projetée et les jeunes jouaient les différents sons. L'effet était bluffant.

## Entreprise en Santé

Durant l'année 2021, nous avons mis une priorité à finaliser le programme Entreprise en Santé, initié par un audit externe et interne sur la santé des collaborateurs, processus piloté par Promotion Santé Suisse (section valaisanne). Il a été défini 5 axes de travail : vie privée/vie professionnelle, gestion de la communication, stress et surmenage, équipement de travail, charge émotionnelle. Un prospectus a été conçu avec un graphiste et sera disponible en 2022 avec les chapitres suivants :

**Les chapitres** 2021

 <b>1. Mission et Valeurs</b> La mission de l'AGAPE, la charte éthique institutionnelle et les documents référence	 <b>Entreprise en santé</b> Une synthèse du processus Entreprise en santé et du document Prévention ACAPE de P.-Y. Aubert	 <b>Indicateurs de bonne santé</b> La santé c'est quoi ? Ce chapitre définit la santé en fonction des 5 thématiques.
 <b>Les ressources</b> Ce chapitre définit les ressources actuelles du foyer par rapport aux indicateurs de bonne santé.	 <b>Les propositions</b> Ce chapitre définit les propositions faites par les équipes et leur mise en place.	 <b>Les innovations</b> Ce chapitre ouvre à des idées innovantes. Oser rêver pour changer la réalité.

Prospectus 3

### **Sport et Montagne**

Le groupe Sport et Montagne est resté très actif cette année malgré les restrictions liées au COVID-19. Les jeunes ont eu la chance d'aller écouter le Brame du cerf, visiter le glacier de Zermatt et participer à un tournoi multisports d'intérieur (fléchettes, babyfoot, ping-pong, ...). Quant au ski, ils ont également profité de la neige pour dévaler les pistes des Marécottes et s'essayer à la peau de phoque.

### **L'équipe des répondants pédagogiques**

Je salue l'engagement et le travail effectué au cours de ces 10 ans par Mme Sylvie Bernier-Carrupt, répondante pédagogique du 3<sup>ème</sup> et du 4<sup>ème</sup> étage. Elle a décidé de nous quitter durant l'été 2021 pour relever un défi professionnel dans une autre institution valaisanne. Du coup, nous avons mis au concours le poste et nous avons pu ainsi reconstituer notre équipe de direction en engageant M. Bastien Giroud au 4<sup>ème</sup> étage et M. Arnaud Giroud au 3<sup>ème</sup> étage. Nous avons également profité de restructurer le cahier des tâches des répondants pour axer l'action sur la pédagogie (60%), la gestion de l'équipe (30%) et l'administratif (10%). Cette manière de faire a été implémentée dans le colloque de direction du foyer et des différentes équipes. L'intention est de se centrer au maximum sur notre mission, la pédagogie.

### **Passage à SharePoint et Tipee**

Nous avons mis en place en 2022 deux nouveaux environnements informatiques : Sharepoint pour la gestion des documents et des mails et Tipee pour la gestion des horaires. Le passage s'est bien déroulé.

### **L'appartement**

Soutenu pédagogiquement et financièrement par M. Olivier Boillat, juge au TPMin, nous accompagnons deux frères majeurs dans un appartement à Martigny. L'un est en apprentissage chez un carrossier et l'autre est intégré au Centre ORIF.

### **Concept pédagogique de l'accompagnement des enfants 5-10 ans**

Un travail important a été fait par les éducateurs-trices du 4<sup>ème</sup> étage sur l'accueil des enfants au regard de l'attachement et de leur besoin de sécurité. Un document a été écrit sous la supervision de Sandra Rusconi, spécialiste dans les théories de l'attachement. En 2022, une rencontre est prévue avec le Secrétaire général M. Bernard Hofstetter.

### **HARPEJ : sous-groupe « Stationnaire »**

La direction a participé au sous-groupe de travail HARPEJ de l'axe 3, le stationnaire. Des propositions de nouvelles structures ont émergé de ce groupe. Nous verrons si ces différents projets pourront voir le jour. Je trouve le projet HARPEJ ambitieux et pertinent. Mais je reste questionné sur la place du résidentiel dans le dispositif social genevois : à force de vouloir éviter le placement, ce qui est une bonne chose en soi, ne risque-t-on pas de discréditer ou d'omettre de développer cette prestation qui me paraît à ce jour encore nécessaire ?



## Représentation de l'AGAPE dans des associations cantonales et nationales

L'AGAPE est engagée dans différentes associations cantonales et nationales :

- **L'ADIGeS**, Association des directeurs genevois d'institutions socio-éducatives, est co-présidée par V. Parolini et O. Mottier. Cette association regroupe 25 directions d'institutions genevois de l'OMP, des IGE et d'institutions liées au handicap mental.
- La direction de Salvan est active à **INTEGRAS** ([www.integras.ch](http://www.integras.ch)), Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée de la Suisse entière, dans la Commission nationale, la commission tripartite HES – employeurs et le comité d'organisation du colloque de Morat.
- **La CLES**, Commission latine « Éducation spécialisée », est co-présidée par Jean-Marie Villat de Dombresson et par la direction de Salvan. Cette association regroupe 2 directeurs de chaque canton romand et tessinois. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Office fédérale de la justice et Intégras, principalement sur mandat (les veilles, les contenus de cours des formations en éducation spécialisée, la collaboration avec la pédopsychiatrie, ...).

L'engagement dans ces différentes associations permet la défense et le développement de prestations sociales en lien avec les besoins des jeunes, des espaces de soutien (intervision) et de partage d'expériences. Découvrir ce qui se fait ailleurs ouvre l'esprit, évite de réinventer la roue et motive à continuer notre mission auprès des enfants et des adolescents en difficultés.

## Les perspectives 2022

### La pédagogie

- Le passage à la majorité et le développement d'appartements
- Finir la version 10 du concept pédagogique.
- Mise en place d'un droit de recours pour les jeunes selon Curaviva (report de l'objectif 2021 en 2022)
- Implémenter les droits de l'enfant dans l'institution

### La supervision

- Expérimentation du projet pilote de supervision avec Mme Sophie Nicole, directrice de la Clinique Belmont, et Mme Chérine Fahim, docteure en neurosciences.

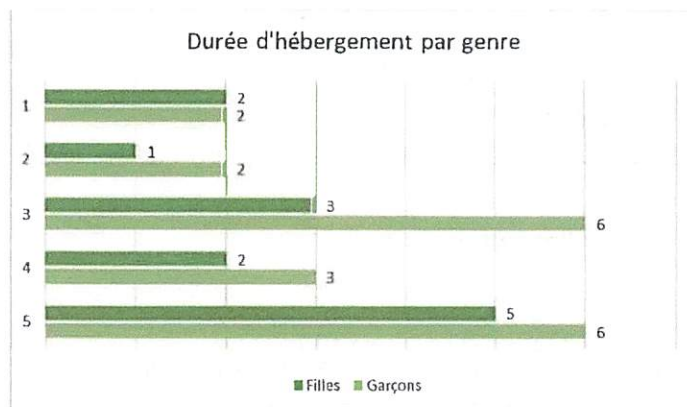
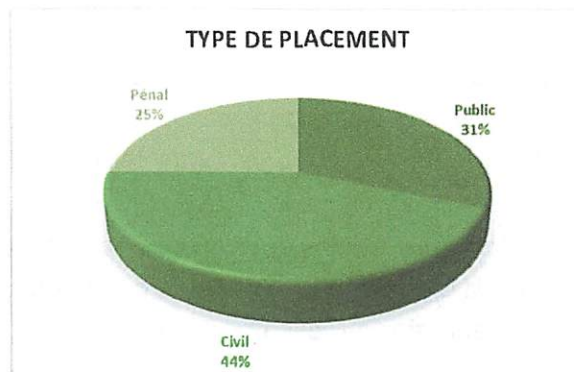
### La communication

- Améliorer la communication et l'information selon le plan de communication du foyer.

### Les ressources humaines

- Finaliser les processus RH selon le document créé
- Signer le prospectus Entreprise en santé et utiliser les ressources à disposition.

## Chiffres et statistiques de Salvan




---

*Séjour le plus long* 4 ans et 4 mois  
*Séjour le plus court* 4 mois  
*Moyenne de placement* 2 ans et 6 mois  
*Retour à domicile* 2  
*Autre institution* 5

---